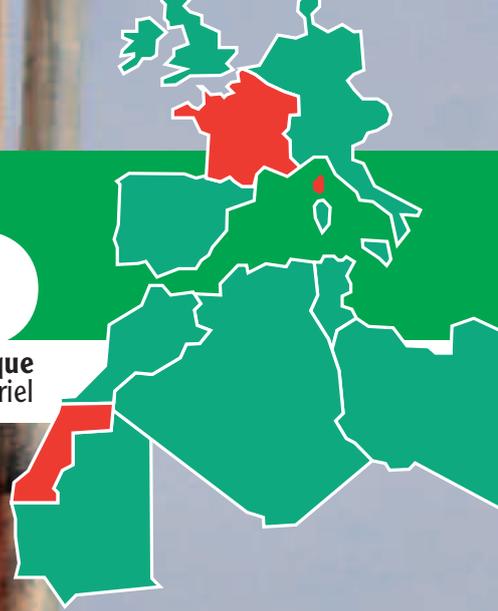


Sahara Info

Bulletin de l'Association des Amis de la République Arabe Sahraouie Démocratique
numéro 147 – Avril mai juin 2009 – 3,50 € – trimestriel



CHRISTOPHER ROSS SE DIT « OPTIMISTE » FAUT-IL LE CROIRE ?

Une nouvelle Assemblée parlementaire européenne vient d'être élue, représentant 27 pays européens, au centre des pouvoirs et des préoccupations du monde.

Depuis de nombreuses années, les députés européens sont attentifs à la situation du Sahara occidental, tant pour le suivi de l'aide humanitaire dans les camps de réfugiés que pour l'attention critique portée au respect des droits de l'homme au Sahara occidental occupé par le Maroc. Le récent rapport de la délégation ad hoc qui s'y est rendue, en porte témoignage.

L'intergroupe parlementaire anime, encourage cette attention et a favorisé le vote de plusieurs résolutions qui indiquent l'engagement des parlementaires d'Europe à ce qu'un référendum se tienne au Sahara occidental qui donne enfin la possibilité aux Sahraouis, dernier peuple d'Afrique, non décolonisé, à exprimer en toute liberté son droit à l'autodétermination.

Cet engagement doit être renouvelé et amplifié !

En effet, la situation se tend pour les Sahraouis.

Réticence du Conseil de Sécurité à se prononcer pour une extension du mandat de la MINURSO au Sahara occidental et dans les campements, à l'observation du respect des droits de l'homme. Les puissances en proximité avec le Maroc comme notre pays n'y sont pas étrangères.

Aggravation de la répression contre les militants sahraouis. Le tribunal d'Agadir vient de confirmer ce 24 juin, en appel, les peines très lourdes (15 à 4 ans de prison) contre une douzaine de personnes, coupables d'exprimer leur désaccord, de manière pacifique, avec la marocanité du Sahara. **Comment rester sourd et aveugle face à de telles atteintes à la liberté d'expression à quelques centaines de km de l'Europe ?** (suite page 2).



Dernière minute

Christopher Ross, envoyé spécial du Secrétaire général, est à nouveau dans la région pour relancer les négociations ! En quittant le Président Boutéflika, il s'est déclaré « *optimiste* », mais au même moment, le message marocain aux procès en appel est clair, aucune concession ! Alors bon courage Monsieur Ross !

Les représentants syndicaux de l'OIT (organisation internationale du travail) s'y sont affrontés récemment à leur rendez-vous annuel de Genève. Impossible de tenir une réunion sur le droit syndical des Sahraouis de Fos-BouCraa, tant l'agressivité des représentants marocains, ici comme ailleurs en service commandé, a atteint son comble. Les présents très choqués ont fait une pétition pour dénoncer de tels comportements.

D'autres signes sont plus encourageants !

Le projet de résolution soumis par le député Jean-Paul Lecoq au Conseil de l'Europe pour faire rapport sur la situation des droits de l'homme au Sahara occidental, vient d'être accepté.

Une question écrite vient d'être déposée au parlement par Marietta Karamanli, député de la Sarthe. À l'Assemblée toujours, plusieurs associations maghrébines de défense des droits de l'homme dont le CORELSO, viennent de tenir colloque ce 20 juin 2009, côte à côte. Aussi l'assemblée parlementaire européenne, sous les prochaines présidences du Conseil, assurées par la Suède puis par l'Espagne doit engager toutes ses forces pour la protection des Sahraouis habitant le Sahara occidental occupé et la préservation de leurs ressources naturelles. Il doit aussi prendre toute sa place pour favoriser la reprise des négociations entre les parties qui permettent d'aboutir à l'application du droit à l'autodétermination du peuple sahraoui.

Régine Villemont
Secrétaire générale de l'AARASD

Trois livres à l'Harmattan

« La plume prisonnière »
de Nana Labaat Rachid (Poésies)
« Sahara occidental,
une colonie en mutation »
Collection Ouest Saharien

« Et pourtant Dahkla existe »
D'Élisabeth Peltier

Sommaire

- P 1** **Edito**
- P 2 et 3** **Interview donné par M.YH Zoubir
à la revue « Les débats »**
- P 4** **Le pillage des ressources naturelles**
- P 5** **Le Maroc bouge-t-il ?**
- P 6** **Résistance au Sahara occidental**
- P 7** **Procès**
- P 8** **Nouvelles d'avril à juin**
- P 9, 10, 11** **Missions dans les campements**
- P 12** **Lettre d'Europe Écologie**

ON N'A JAMAIS INVOQUÉ LE CHAPITRE VII DE LA CHARTE DE L'ONU DANS CE CONFLIT.

Yahia H. Zoubir est professeur en relations internationales et en management international à Euromed Management, à Marseille. Il a enseigné aux États-Unis, notamment à Washington et en Arizona. Il est auteur de plusieurs ouvrages et articles, publiés dans des revues spécialisées en Europe, aux USA et au Moyen-Orient.



En avril dernier, le Conseil de sécurité de l'ONU a adopté une résolution sur le Sahara occidental. Quelle lecture faites-vous de ce texte ?

Yahia H. Zoubir : La résolution 1871 est une prolongation du statut quo pour une autre année. Elle réitère ce qui avait été dit dans la résolution 1813 de 2008. Les mêmes contradictions ayant servi au blocage sont répétées. La dernière résolution parle du droit à l'autodétermination du peuple sahraoui, mais insiste sur une solution acceptable aux deux parties... Donc chacune a un droit de veto. En même temps, elle félicite le Maroc pour les « efforts crédibles et sérieux » pour sa proposition d'autonomie et ne fait que prendre note de la proposition sahraouie, pourtant basée sur la légalité internationale. Ce qui est illogique dans cette résolution et les précédentes, c'est qu'on se félicite d'une proposition illégale du point de vue du droit international... Le Maroc n'a pas le droit de proposer quoi que ce soit aux Sahraouis, il n'a aucune souveraineté sur le territoire sahraoui. On tend à oublier que le Maroc occupe le Sahara occidental de façon illégale ; aucun pays au monde, même ses alliés ne lui reconnaissent pas cette souveraineté.

Comment se fait-il que la France ait bloqué le dossier des droits de l'homme ?

La France, un des 5 membres permanent au Conseil de Sécurité, a un droit de veto. Elle peut bloquer toute résolution qu'elle n'approuve pas. Ceci dit, il y a eu un semblant de compromis, puisque la résolution 1871 parle de l'importance de « réaliser des progrès concernant la dimension humaine ». La France ne cache pas son soutien indéfectible au Maroc sur la question du Sahara occidental. Sans cet appui, et celui des États-Unis, la question aurait réglé depuis bien longtemps.

Vous avez déclaré récemment que l'évolution de la question sahraouie dépendra du couple franco-américain... ?

Oui, soit il y a alignement dans les positions des deux pays, soit les États-Unis décident, sous le leadership de Barack Obama, d'exécuter une politique qui serve uniquement leurs intérêts, sans tenir compte des intérêts français. La question est de savoir si le président Obama favorisera l'application du droit international ou s'il continuera à favoriser une politique fondée sur le réalisme politique, donc sur un soutien continu à la position marocaine. J'ai peur que ce ne soit cette dernière car le Maroc fait partie des pays engagés dans la « lutte antiterroriste mondiale ».

Pourquoi soutenez-vous alors que la solution au conflit se trouve dans l'application du chapitre VII de la Charte de l'ONU. N'y a-t-il pas contradiction dans vos propos ?

Je serais le plus grand des naïfs en relations internationales, si je faisais une telle affirmation. Dans tous mes écrits... Même dans mon dernier article sur le sujet (*) avec Hakim Darbouche, j'ai toujours précisé qu'on invoque le chapitre VII dans certains conflits, par exemple la guerre faite à l'Irak en 1991 après son invasion du Koweït, alors qu'on ne l'a jamais invoqué concernant la question sahraouie. Les États-Unis et la France avaient fait des efforts considérables pendant les années 1970 pour qu'on n'applique pas le chapitre VII dans le cas du Sahara occidental même si l'ONU avait condamné l'invasion du territoire en novembre 1975. En 2003, on n'a même pas voulu imposer le plan Baker II, pourtant favorable au Maroc... Comment voulez-vous qu'on applique le chapitre VII aujourd'hui ? Cela relèverait de la chimère... Mais, la question du chercheur est de comprendre pourquoi le chapitre VII est appliqué en Irak ou pourquoi un État indépendant est créé au Kosovo, alors qu'on dénie le droit des Sahraouis d'avoir leur propre État.

(*) Conflicting International Policies and the Western Sahara Stalemate, International Spectator, 43 / 1^{er} mars 2008, pp. 91-105.



D'ailleurs, je suis tout à fait d'accord avec le Pr Mohand Issad, lorsqu'il dit que le Sahara occidental est déjà un État indépendant, étant donné que la puissance colonisatrice, l'Espagne, s'en est retirée. Évidemment, la question trouve sa réponse dans les enjeux géopolitiques et la basse intensité du conflit sahraoui.

Les USA ne s'opposent pas à l'autodétermination des Sahraouis. Que gagnent-ils alors à soutenir le statu quo ?

De par leur histoire, les États-Unis ne sont pas opposés au principe du droit à l'autodétermination. À l'exception d'une parenthèse faite à la fin des années 1980, sous Bush/Baker, les administrations qui se sont succédées ont favorisé le statut quo. Cela montre le soutien des USA à leur allié marocain, sans pour autant gêner leurs relations avec l'Algérie. Tant que cet équilibre dans les relations avec les deux puissances régionales (Algérie et Maroc) est maintenu, le statut quo reste la meilleure politique. L'argument toujours avancé à Washington est que l'indépendance du Sahara déstabiliserait la monarchie et qu'une annexion du territoire par le Maroc, avec la bénédiction de l'ONU, aurait des effets graves dans la région et risquerait de provoquer une guerre entre l'Algérie et le Maroc. L'autre argument est que le Sahara ne serait pas un état viable, occultant ainsi ses richesses considérables.

À la mi-mai, vous avez révélé que des personnalités comme Madeleine Albright et David Welch, sont impliquées dans la rédaction du plan d'autonomie marocain. Sur quelles preuves vous appuyez-vous ?

Il y a confusion entre les choses. La première a un lien avec la question précédente... Certes, j'ai affirmé qu'un lobby informel, constitué de Madeleine Albright, le général Wesley Clarke, David Welch et des anciens officiels et académiciens proches du Maroc, tentent d'influencer la nouvelle administration US, en soutenant qu'il est de l'intérêt des USA et du Maghreb de régler le conflit du Sahara occidental par l'exécution du plan

d'autonomie marocain, présenté comme la seule solution possible... Je vous invite à lire « *Why the Maghreb matters: threats, opportunities and options for effective American engagement in North Africa* », publié conjointement par le Potomac Institute for Policy Studies et le SAIS de l'Université Johns Hopkins. J'ai aussi dit que l'existence de lobbies ou leur constitution est une action légale et légitime aux États-Unis, et que donc les Sahraouis et les pays qui les soutiennent peuvent faire la même chose. Le système américain le permet. Mais, je n'ai pas dit que ces anciens officiels sont impliqués dans la rédaction du plan marocain d'autonomie... Pour l'autre remarque, je m'appuie sur ce que David Welch a lui-même déclaré devant le Congrès, le 6 juin 2007. Il a en effet affirmé que « *we worked with them [Moroccans] on it [autonomy plan]* », c'est-à-dire que « *nous avons travaillé avec les Marocains sur le plan d'autonomie* ». Cela relève donc du domaine public. Je dis donc et répète que c'est tout à l'honneur du Maroc d'avoir su construire des relations très étroites avec les USA et même avec la France. La monarchie marocaine a fait ce choix, il y a deux siècles de cela et l'a concrétisé depuis la Seconde Guerre mondiale.

En cas d'échec du 5^e round des négociations, ne craignez-vous pas le retour à la guerre ?

Une reprise des armes, sur le plan du droit, est légitime. Et les Sahraouis sont prêts à reprendre les armes. Les jeunes, surtout, ne supportent plus la condition de réfugiés aussi que l'absence d'une perspective de résolution. Mais, le Maghreb a besoin de développement et de stabilité. Une guerre pourrait avoir des conséquences fâcheuses. Déjà, on constate une course à l'armement dans la région. J'espère sincèrement que les pourparlers vont aboutir. Je pense que si les États-Unis soutiennent Christopher Ross dans sa mission, en tirant les leçons de l'échec de James Baker, et surtout en appliquant la partie de la résolution qui insiste sur des pourparlers sans conditions préalables, peut-être y aura-t-il une avancée. Je reste tout de même pessimiste; l'injustice

peut pousser des jeunes sahraouis à l'extrême, chose que le POLISARIO a toujours évité.

Selon vous, quel rôle peut jouer l'Algérie aujourd'hui dans le règlement du conflit ?

La position de l'Algérie est consistante et respectable. Mais, répéter constamment qu'elle s'en tient à la légalité internationale, alors que le conflit est à sa porte, n'est pas une politique. Pendant les années 1990, certains ont pensé que la meilleure perspective était de faire revivre l'UMA, qui est d'une importance capitale pour l'avenir de la région, pour servir de cadre dans lequel on pourrait trouver une solution. Avec de la bonne volonté entre les dirigeants maghrébins, des scénarios auraient pu être construits, ce qui aurait permis de sortir de ce statut quo. Mais le statut quo ne peut perdurer sans risque d'explosion dont les conséquences ne favoriseraient certainement pas les peuples de la région. Les puissances étrangères à la région ont freiné toute perspective de solution car elles se sont alignées sur la position marocaine. Ceci a conduit l'Algérie à maintenir la fermeture de sa frontière avec le Maroc exerçant ainsi une pression financière et économique sur ce dernier afin de faire fléchir sa position. Malheureusement, les chances de résoudre le conflit sont minces car il n'existe pas réellement de volonté d'aller de l'avant, chose qui risque d'hypothéquer sérieusement l'avenir du Maghreb.

Précision sur le « chapitre VII » dont parle Yahia H. Zoubir.

Il définit « *l'action en cas de menace contre la paix, de rupture de la paix et d'acte d'agression* ». Il développe dans plusieurs articles les conditions du constat de cette situation et les mesures à prendre par le Conseil de sécurité de sorte d'affronter une telle situation. Ces mesures peuvent être l'interruption des relations économiques, commerciales, diplomatiques avant l'emploi si besoin de la force armée.

Western Sahara Resource Watch

Le pillage des ressources naturelles du Sahara occidental continue



Tapis de transport des phosphates entre Fos Boucra et la côte atlantique.

La question des ressources naturelles sahraouies et de leur détournement illégal par le Maroc, et à son seul profit, est, hélas, toujours d'actualité. Aussi le gouvernement de la RASD reste mobilisé pour faire respecter le droit international concernant la protection des richesses du peuple sahraoui. Le réseau d'observation des ressources naturelles du Sahara occidental, WSRW, (Western Sahara Resource Watch) mène, depuis plusieurs années, un travail de sensibilisation et d'information dans le domaine de la préservation de ces ressources. Il appuie en cela les démarches et les actions de la RASD.

Au moins une fois par an le réseau d'observation se réunit pour faire le point. La dernière de ces réunions a eu lieu, à Bruxelles, les 28 et 29 mars 2009. Les deux jours suivants furent consacrés à une activité de lobbying au Parlement Européen. La réunion de Bruxelles a rassemblé des représentants du Front Polisario, dont Monsieur Mohamed Khadad, ainsi que des correspondants des pays suivants : Belgique, Espagne, France, Hollande, Norvège, Royaume Uni, Roumanie, Suède, et USA.

WSRW s'est félicité que la RASD ait adopté, en janvier 2009, une loi établissant ses différentes zones et domaines maritimes, exprimant ainsi l'affirmation du peuple sahraoui à la souveraineté sur ses ressources naturelles. Cette loi est un instrument supplémentaire qui rappelle que toute activité dans le domaine maritime sahraoui ne peut se faire, légalement, qu'avec l'accord du gouvernement de la RASD et que toute autre procédure est internationalement illégale. Cette déclaration de la ZEE, la zone d'économie exclusive, de la RASD a été officiellement reçue par l'ONU, le rapport du secrétaire général, présenté au Conseil de Sécurité, le 13 avril 2009, y faisant explicitement mention.

Durant ces 2 jours de réflexion WSRW a retenu comme axe prioritaire à venir la question de

l'accord de pêche Union Européenne Maroc. Celui-ci expire le 27 février 2011. La négociation officielle, en vue d'un nouvel accord, doit commencer en mars 2010. L'enjeu est important l'accord actuel étant essentiellement politique. En n'excluant pas de façon explicite le domaine maritime sahraoui, l'accord sert le Maroc dans sa tentative de reconnaissance, par la communauté internationale, de son occupation du Sahara occidental. L'Europe apporte ainsi quasi directement une caution à cette occupation.

Pour ces raisons WSRW s'est donné pour objectif la non-reconduction de l'accord de pêche par le biais de la sensibilisation des députés européens à la clause illégale de l'accord. Des prochaines présidences de l'UE pourraient l'y aider.

Toujours dans le domaine de la pêche, le Maroc et la Russie sont actuellement en train de négocier un nouveau traité de pêche qui devrait entrer en application en septembre 2009. Aussi WSRW a demandé, le 27 mai 2009, au gouvernement russe d'arrêter la pêche au large du Sahara occidental occupé, et de s'assurer que l'actualisation de son accord de pêche avec le Maroc exclura spécifiquement le territoire occupé. WSRW a repéré à plusieurs reprises des navires russes de pêche dans les eaux sahraouies.

C'est un mode d'action régulier dans le réseau que d'attirer l'attention des sociétés et gouvernements sur la protection des ressources naturelles du peuple sahraoui. Cette méthode porte ses fruits. Ainsi l'importante compagnie norvégienne d'assurance, KLP Kapitalforvaltning, a annoncé au début de juin 2009 qu'elle excluait, Incitec Pivot, une société australienne, de son portefeuille d'investissement sous la raison qu'Incitec Pivot importe des phosphates sahraouis. D'autres sociétés de pêche, phosphatières ou d'exploration pétrolière ont reconsidéré leurs activités, sur le territoire sahraoui, ces derniers mois.

Pour la RASD et pour le peuple sahraoui, et dans un contexte de tensions sur les matières premières devant aller en grandissant, la question de leurs richesses naturelles revêt un double aspect économique et politique. Il faut donc continuer de sensibiliser et d'informer les pays et sociétés qui, en traitant avec le Maroc, appuient les deux usages que celui-ci fait de ressources sur lesquelles il n'a aucun droit.

En décidant, à l'issue de sa réunion, d'une nouvelle rencontre, les 7 et 8 novembre 2009, WSRW entend poursuivre sa solidarité avec le peuple sahraoui en œuvrant à la protection de ses ressources naturelles.

Philippe Riché

Le Maroc bouge-t-il ?

Depuis plusieurs années, nous nous interrogeons dans ces colonnes sur les transformations de la société marocaine et sur l'existence d'une opinion, qui ne serait pas enfermée dans le tabou de la marocanité du Sahara. La presse indépendante comme le « *Journal* » ou « *Tel quel* » contribue à créer cette opinion en sortant de la propagande et en proposant à ses lecteurs des vraies analyses du conflit du Sahara occidental et des rencontres débarrassées du tabou avec les dirigeants ou la population sahraouie. Les réunions du Forum social (Fesmagh) au Maroc qui ont donné la possibilité aux Sahraouis d'être présents et de s'exprimer auprès des militants marocains sont d'autres signes positifs. De même la récente parution du livre Mohamed VI, écrit par un journaliste marocain venu de la presse indépendante, « *traite de manière normale* » les Sahraouis et le Polisario !

Les Sahraouis s'invitent au Forum social qui s'est tenu au Maroc

L'expression plus visible de la résistance sahraouie dans les territoires occupés, depuis 1999, et surtout 2005, a favorisé cette prise de conscience d'une opinion marocaine progressiste. Pourra-t-elle un jour peser sur les choix du royaume ? **Lahcen Moutik**, fondateur du Forum Vérité justice et de la section d'El Aïoun est un de ces artisans qui essaient de faire bouger quelques lignes au Maroc. Nous l'avons interrogé à plusieurs reprises. Il nous a adressé en mai le compte rendu de plusieurs réunions tenues début mai au Maroc, à l'occasion desquelles il a pu informer et exprimer le point de vue de l'indépendance face à un auditoire composé de progressistes du Maghreb et du Machrek.

« **Le club Yasmine à Harhoura** a abrité du 3 au 9 mai 2009, les travaux du Conseil du Forum Social Africain (FSA), la rencontre Maghreb-Machrek et le Conseil International du Forum social mondial (CI FSM). Plusieurs points étaient à l'ordre du jour de ces rencontres, mouvements sociaux dans l'espace Maghreb-Machrek, résolution des conflits armés et la question de la candidature africaine pour le FSM de 2011. Au-delà du contenu de ces différentes réunions, je voudrais souligner plusieurs points qui témoignent des progrès dans la prise en compte du droit des Sahraouis dans ce type de forum, bien qu'il se tienne au Maroc. **La liste des pays participant à la réunion Maghreb-Machrek, comprenait et ce au même titre que les autres États, le Sahara occidental, point très important !**

La tenue du Conseil International du Forum social mondial au Maroc a été dénoncée, en particulier par les associations sahraouies des droits de l'homme et par l'Afrique du Sud (le COSATU en

solidarité avec nous), cependant la réunion s'est tenue et a été l'occasion de largement nous exprimer. À la demande des représentants d'Amérique latine et de la Marche internationale des femmes, j'ai longuement exposé l'histoire du conflit, l'existence d'un mur séparant comme en Palestine notre pays. J'ai également témoigné de notre esprit d'ouverture et de consensus en rappelant que nous avons signé « *l'Appel pour la paix au Sahara occidental* » alors que ce texte met sur le même plan l'agresseur et l'agressé. J'ai cependant conclu que notre combat était celui de l'indépendance et de l'établissement de la RASD dans le territoire qui lui revient. La salle a bien apprécié, a beaucoup applaudi, et j'ai eu vraiment l'occasion de nouer des liens précieux avec les représentants du Machrek, qui méconnaissent tant notre lutte. »

Un livre décoiffant pour le Makhzen

Vient de paraître chez Calmann-Lévy, un livre décoiffant pour le Makhzen ! « *Mohamed VI, le grand malentendu* » Dix ans de règne dans l'ombre de Hassan II. Son auteur, un journaliste marocain de quarante-deux ans, la génération du roi, venu de la presse indépendante, « *Le journal* » devenu après son interdiction « *Le journal hebdomadaire* » dresse un portrait peu flatteur d'un monarque et d'un règne qui sous des apparences de modernité et d'ouverture, reproduit à l'identique ce que fut le règne de son père, Hassan II, avec sans doute le talent en moins.

Ce qui nous intéresse particulièrement est la manière dont est traité le conflit du Sahara occidental ? D'abord la question est traitée, elle croise dans différents chapitres de manière appropriée l'histoire du Maroc et de sa politique. Elle traite du sujet de manière « *normale* » avec les mots utilisés par la Communauté internationale, encore tabous au Maroc, comme Sahara occidental plutôt que « *provinces du sud* », comme réfugiés plutôt que « *séquestrés* » etc.

Les rapports avec la France sont analysés sans ambiguïté : « *On ne saurait obscurcir le ciel dégagé des relations privilégiées avec Paris, alors que le soutien de l'Elysée et du Quai d'Orsay est si crucial sur le dossier du Sahara occidental* ». Un chapitre est également consacré aux relations entre Maroc et Espagne, le soutien large et puissant de la société espagnole aux Sahraouis et au Polisario, ayant tendance à brouiller des relations que les milieux d'affaires voudraient plus sereines.

Un bouquin à lire et à offrir !



Résistance au Sahara occidental occupé

Il est toujours d'actualité d'informer sur la situation au Sahara occidental et sur les formes de résistance pacifique qui s'y développent. Rassemblements, toujours à haut risque, tant la répression peut être douloureuse pour ceux qui manifestent, protestations des jeunes, lycéens et étudiants attachés à leur identité sahraouie et surtout grèves de la faim menées par les prisonniers d'opinion, obligés de recourir à ces méthodes de désespoir, tant leur situation est bloquée.



Familles et militants rassemblés devant le tribunal d'Agadir, appel du 27 mai.

Depuis le mois de février, une grève de la faim s'achève dans une prison marocaine et une autre commence.

Ces longues grèves, de 40 à 60 jours, sont un cri, l'expression d'une volonté qui assume tous les risques pour signifier aux autorités marocaines, la détermination des militants de l'autodétermination et de la liberté d'expression, entourés de leurs familles. Tous ces Sahraouis engagés, ne se laissent pas intimider par la violence et les procès bidon. Ils entendent le faire savoir de l'intérieur même des prisons, devant les portes quand leurs familles s'y rassemblent, dans les prétoires des tribunaux. Les associations internationales de défense des droits de l'homme sont attentives à cette situation !

Les droits de l'Homme l'un des enjeux au Conseil de sécurité

Le trente avril dernier s'est à nouveau joué, au Conseil de sécurité, l'avenir du Sahara occidental et du peuple sahraoui. De manière coordonnée, les comités européens, de France, Belgique, Espagne, Italie, Suisse s'étaient adressés aux membres du Conseil, forts des récentes observations de l'ONG, Human Righth Watch et de la délégation ad hoc du Parlement européen (voir Sahara info 146), pour demander l'élargissement du mandat de la MINURSO à la protection des droits de l'homme au Sahara occidental. La résolution 1871, consacrant la réunion du Conseil et prolongeant le mandat de la MINURSO pour un an, ne s'y est pas résolue, adoptant à la demande de notre pays, un vague compromis en notant « réaliser des progrès concernant la dimension humaine ». La résolution insiste à nouveau sur l'importance de mener à bien « des pourparlers sans conditions préalables ».

La balle est dans la main de l'envoyé spécial Christopher Ross, d'ouvrir des perspectives, sans céder au « réalisme ».

Pas assez sans doute car les revendications ne sont pas assez connues et les grèves de la faim sont trop longues. Leurs interventions sont cependant indispensables et le pouvoir marocain tenu d'en tenir compte.

La grève des trois étudiants de la prison de Boulemdharez a duré 57 jours, du 12 février au 10 avril 2009, s'est achevée sur un demi-succès ou demi-échec ?

Ils avaient reçu le soutien des associations de solidarité en Europe, relayé par de nombreux élus (par exemple le courrier de Daniel Paul, député de Seine Maritime adressé à Bernard Kouchner), des associations marocaines comme l'AMDH ou le parti marocain de la Voie démocratique.

Ce type d'action est aussi de mieux en mieux informé par les associations sahraouies des droits de l'homme qui s'efforcent de faire connaître et d'amplifier l'action par des alertes via internet.

En avril et mai, d'autres prisonniers ont pris le relais, emmenés en particulier par **Yahia Mohamed El Hafed**, militant de 43 ans, condamné par le tribunal d'Agadir à 15 ans de prison.

Cette lourde condamnation faisait suite à son arrestation à Tan-Tan, le 28 février 2008, avec huit autres militants, à l'occasion d'une manifestation. Sept d'entre eux, âgés de 26 à 34 ans étaient condamnés à quatre années de prison. Le huitième, plus jeune (22 ans), ayant une peine avec sursis. La situation de ces neuf personnes est depuis 2005 d'une « grande banalité ».

Une manifestation pacifique, des arrestations et de lourdes condamnations sur les motifs d'appartenance à une association de malfaiteurs, à bande armée, d'entrave à la circula-

tion publique, d'attroupement de personnes armées sur la voie publique etc.

Des procès-verbaux fabriqués de toutes pièces, des interrogatoires sous la torture, les autorités de police et de justice ne s'embarrassent pas de respect de la légalité quand il s'agit de Sahraouis.



Manifestation El Ayoun 2005.

Depuis le premier jugement en 2008 au tribunal d'Instance d'Agadir, le procès en appel de ces neuf militants est régulièrement reporté. Quatre reports d'avril à juin, pour conclure ce 24 juin sur la confirmation voire le doublement des peines. Au total, douze personnes condamnées à des peines allant de 15 à 1 an d'emprisonnement, réponse du pouvoir marocain à la liberté d'expression et signal envoyé à la Communauté internationale.

Mépris de la Cour, courage des prisonniers et de leurs proches présents, tels furent les premiers mots prononcés par Madame Derkaoui, observatrice ce 24 juin, à son retour.

L'action en direction des Nations Unies pour obtenir une surveillance des droits de l'homme au Sahara occidental est toujours d'actualité.



PROCÈS DES MILITANTS SAHRAOUI !

Le bras de fer entre les autorités marocaines et les observateurs européens

Qui assiste aux procès comme observateurs ? Des associations des droits de l'homme sahraouies et marocaines, des avocats et des magistrats européens et des membres d'associations de juristes ou de solidarité. Vous aussi vous pouvez participer et partir pour observer les procès des militants Saharaouis au Sahara occidental (Pour toute info, contactez-nous sur bur.aarasd@wanadoo.fr).

À chaque audience plusieurs personnes sont présentes aux côtés des familles et des avocats des prisonniers d'opinion. Nous avons pris connaissance en particulier du rapport de l'avocate France Weyl, présente à l'appel « raté » du 12 et 13 mai. Ses conclusions sont éclairantes, malgré l'éloignement, les risques, les familles, amis et militants sont très présents, qui expriment auprès de nous un profond sentiment

d'injustice, pour la manière dont la justice est rendue, sur l'ostracisme dont ils sont les victimes, c'est surtout très net parmi les étudiants présents en nombre. Ils expriment tous leur inquiétude sur l'état de santé des prisonniers en grève de la faim. Ces hommes prisonniers sont pour la plupart les uniques soutiens des familles, leur absence pénalise beaucoup de gens, leurs enfants surtout. Mais aussi ils ne cessent de nous dire

qu'ils revendiquent le droit de dire que le Polisario est leur seul représentant et celui de manifester avec les drapeaux de la RASD. Comment ne pas être touchés par leur attente démesurée de l'action de la Communauté internationale ! Une note achevait le rapport qui indiquait l'arrestation d'une partie des présents à cet appel sur un barrage routier entre Tan-Tan et El Aïoun.

Des initiatives en France et en Europe pour alerter et soutenir

À Paris le 25 avril 2009, rassemblement à la fontaine des Innocents à l'appel de l'AARASD, AFAPREDESA, AFASPA, ATSF, CORELSO en solidarité avec le peuple sahraoui, contre l'occupation coloniale marocaine.

À l'Assemblée le 20 juin, la question du respect des droits de l'homme au Sahara occidental sera abordée à l'occasion d'un colloque « Pour un Maghreb des droits de l'homme ».

À Genève, la dernière session du Conseil des droits de l'homme (mai 2009) a longuement traité de la question sahraouie, avec en particulier une intervention remarquable de la représentante de la Fondation France Libertés.

Soutenez un prisonnier sahraoui Écrivez-lui !

La répression, les arrestations et les procès contre les militants sahraouis continuent. Les prisonniers sahraouis ont protesté contre les mauvais traitements qu'ils subissent et les dures conditions de leur détention en faisant une grève de la faim. Certains sont complètement isolés dans des cellules individuelles. Bien souvent les familles ne sont pas autorisées à leur rendre visite.

Une simple lettre à un prisonnier lui est d'un grand secours moral et peut l'aider à garder espoir. Un courrier arrivant de l'étranger ne manque pas d'être relevé par le personnel pénitentiaire.

Aussi nous nous permettons de vous solliciter pour correspondre régulièrement avec un prisonnier sahraoui. **Pour ceux qui le souhaitent, merci de nous renvoyer le formulaire ci-dessous. Nous vous transmettrons un nom de prisonnier, son numéro d'écrou, et l'endroit de sa détention.**

Nom, prénom :

Adresse :

Mail :

Je m'engage à correspondre avec un prisonnier sahraoui. (Signature)

Nouvelles de la RASD 3 avril 2009

Le Front Polisario a lancé un appel à l'Union Européenne, afin qu'elle intervienne « d'urgence » auprès du gouvernement marocain pour la libération de trois prisonniers politiques sahraouis en grève de la faim, et face à la situation grave dans laquelle se trouve la population civile sahraouie dans les zones occupées.

4 avril 2009 Les prisonniers politiques sahraouis incarcérés dans les prisons marocaines, ont décidé d'entamer une grève de la faim en signe de solidarité avec leurs compatriotes de la prison de Boulemlharez.

4 avril 2009 Washington, des membres du Sénat des États-Unis ont appelé le président américain Barack Obama et son administration à soutenir le peuple du Sahara occidental dans l'exercice de son droit à l'autodétermination « à travers un référendum libre, juste et transparent ».

6 avril 2009 L'ASVDH informe qu'un Sahraoui des territoires occupés a eu son salaire gelé, accusé de préparer une manifestation.

7 avril 2009 Genève, le BIRDSHO a lancé une campagne internationale pour l'élargissement des prérogatives de la Minurso à la protection des Droits humains dans les territoires occupés du Sahara occidental.

8 avril 2009 Rabat, l'Association marocaine des droits de l'homme (AMDH) a critiqué, mardi dans une lettre adressée au responsable général des prisons marocaines, l'indifférence de l'administration pénitentiaire de la prison de Boulemlharez, face aux revendications légitimes de trois prisonniers politiques sahraouis en grève de la faim.

10 avril 2009 Oum Leghta (territoires libérés), l'Union nationale des femmes sahraouie a organisé une marche internationale vers le mur érigé par le Maroc au Sahara occidental ; les Sahraouis des camps de réfugiés ainsi que des centaines de participants venus de l'étranger y ont pris part. Deux personnes ont sauté sur une mine antipersonnel au cours de cette manifestation.

13 avril 2009 Répression d'une manifestation pacifique à la ville occupée de Smara.

14 avril 2009 Ait Meloul (Maroc), le prisonnier politique sahraoui, Yahya Mohamed El Haafed poursuit une grève de la faim illimitée dans la prison locale marocaine Ait Meloul depuis dix jours en protestation contre une agression brutale au côté deux autres de ses compatriotes de la part de l'administration pénitentiaire.

15 avril 2009 Le Secrétaire général a recommandé au Conseil de sécurité de réitérer son appel aux parties pour qu'elles négocient de bonne foi et sans condition dans son dernier rapport.

20 avril 2009 NewYork, Human Rights Watch, a appelé le Conseil de sécurité à « créer un mécanisme de surveillance des droits humains au Sahara occidental », pour autant qu'il s'agit « d'un territoire non autonome où il n'existe pas d'office régulier et indépendant sur le terrain pour surveiller ces droits ».

29 avril 2009 Amnesty international a appelé mardi les membres du Conseil de sécurité à inclure la protection et le contrôle des droits de l'Homme au Sahara occidental au sein de la MINURSO.

30 avril 2009 Le Conseil de sécurité a prorogé, d'un an, jusqu'au 30 avril 2010, le mandat de la MINURSO. La France s'est opposée à ce que le Conseil de Sécurité élargisse son mandat à la surveillance des droits de l'homme.

1er mai 2009 Les ministres du Mouvement des Pays non-alignés, ont réaffirmé leur accord avec la résolution 62/116 adoptée par l'Assemblée générale, appuyant « énergiquement » les efforts du Secrétaire général et son envoyé personnel pour « parvenir à un règlement politiquement acceptable, assurant l'autodétermination du peuple sahraoui dans le cadre d'accords conformes aux buts et principes de la Charte des Nations Unies et aux autres résolutions pertinentes ».

4 mai 2009 El Ayun (territoires occupés), le Collectif des défenseurs sahraouis des droits de l'homme (CODESA) a lancé une campagne internationale pour sauver la vie du défenseur des droits humains, Yahya Mohamed Al Hafedhlaaza. Ce prisonnier politique sahraoui mène une grève de la faim illimitée avec huit autres compatriotes également condamnés, dans les prisons d'Inzegane et Ait Melloul, depuis le 4 avril dernier. Leur état de santé a atteint un seuil critique.

6 mai 2009 L'ASVDH informe de l'enlèvement de deux jeunes sahraouis à Laayoune et à Marrakech.

9 mai 2009 Pretoria (Afrique du Sud), le Président de la République, Secrétaire général du Front Polisario, Mohamed Abdelaziz, a assisté à Pretoria à la cérémonie d'investiture du quatrième président, élu démocratiquement en Afrique du Sud, Jacob Zuma.

10 mai 2009 6^e Festival international du cinéma au Sahara occidental.

10 mai 2009 L'association marocaine des droits humains (AMDH), section Tan Tan, a exhorté toutes les organisations internationales des droits humains à se joindre à la campagne internationale pour sauver la vie des prisonniers politiques sahraouis.

11 mai 2009 Smara (territoires sahraouis occupés), neuf ONG sahraouies ont appelé à sauver la vie du prisonnier politique sahraoui, Yahya Mohamed El Hafedh laaza et celle de ses compatriotes.

12 mai 2009 Amnesty International a sollicité la tenue d'une enquête sur les allégations de torture qui ont marqué leur procès en première instance.

14 mai 2009 L'association de défense des droits de l'Homme au Maroc (ASDHOM), basée à Paris, s'associe à la campagne du CODESA en faveur des prisonniers politiques en grève de la faim. L'ASDHOM considère que « qu'ils payent injustement pour avoir exprimé une opinion qui n'est pas celle des autorités marocaines concernant le conflit du Sahara occidental ».

14 mai 2009 Agadir (sud du Maroc), un groupe de l'Union Nationale des Étudiants du Maroc, a exprimé sa solidarité inconditionnelle avec la lutte du peuple sahraoui au cours d'un meeting organisé par les étudiants sahraouis à l'Université d'Agadir à l'occasion du 36^e anniversaire de la fondation du Front Polisario.

16 mai 2009 Bir Lahlou (territoires libérés), le Bureau du Secrétariat national du Front Polisario a appelé l'ONU à assumer sa pleine responsabilité dans la protection des droits de l'homme au Sahara occidental, à travers la MINURSO, ou par l'intermédiaire d'un autre mécanisme approprié, dans les plus brefs délais.

20 mai 2009 La RASD lance sa première chaîne de télévision, cette chaîne pourra être vue en Afrique, en Europe occidentale et dans une partie du Moyen-Orient.

24 mai 2009 Plusieurs sections de l'association marocaine des droits de l'homme, AMDH, celles de Biougra, Tiznit, Bouizakam, Assa/Zag, Tantan et le comité préparatif de la section Inzegane, Ait Melloul, font un communiqué et lancent une pétition revendiquant la libération de Yahya M. Elhafedh laazza.

24 mai 2009 Smara, un groupe de militants sahraouis des droits humains ont pénétré le siège de la MINURSO, appelant à la protection des droits humains des Sahraouis et à l'extension des prérogatives de la Minurso aux droits de l'homme.

24 mai 2009 Alger, le président de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE), Luis María de Puig, en visite officielle en Algérie, a qualifié de « néfaste » l'occupation marocaine du Sahara occidental.

26 mai 2009 Donald Payne, membre du Congrès américain et président de la Commission Afrique du Congrès américain a affirmé que le peuple sahraoui « a le droit à l'autodétermination, à travers l'organisation d'un référendum afin de choisir démocratiquement et librement son destin ». L'ancien représentant de la Minurso a qualifié d'erreur politique le manque de volonté des Nations unies pour imposer le respect de leur charte.

27 mai 2009 La Guinée-Bissau décide de rétablir ses relations diplomatiques avec la RASD.

27 mai 2009 Melbourne, Western Sahara Resource Watch (WSRW) a appelé le Gouvernement de la Russie à mettre un terme à ses activités de pêche au large du Sahara occidental occupé, et à s'assurer que l'actualisation de son accord de pêche avec le Maroc exclura spécifiquement le territoire occupé du Sahara occidental.

10 juin 2009 Salek Baba Hasséna, Ministre de la coopération de la RASD, a rencontré en Suède puis en Norvège plusieurs responsables de leurs ministères concernés. Rencontre importante, la Suède va bientôt présider l'Union Européenne.

12 juin 2009 Elections municipales au Maroc, élargies au Sahara occidental. Le Front Polisario a largement dénoncé ce scrutin auprès des instances internationales, leur demandant de faire en sorte de les empêcher, et de se mettre ainsi en cohérence avec la légalité internationale. De leur côté les Sahraouis habitant El Aioun ou Smara ont organisé des rassemblements, des formes de protestation publique de refus de voter qui ont été rapidement et vigoureusement réprimés.

13 juin 2009 L'Espagne a battu des records en 2008, en vendant au Maroc des armes et équipements militaires pour 113 millions d'euros (en 2007 seulement 11 millions).

13 juin 2009 Conférence annuelle de l'OIT (organisation internationale du travail) à Genève. Une délégation syndicale sahraouie venant des campements et des territoires occupés était présente. La réunion prévue sur le droit syndical des Sahraouis a été ajournée tant l'intolérance et l'agressivité des représentants marocains a empêché toute discussion. À la suite plusieurs représentants très choqués ont signé une pétition pour dénoncer cette atteinte aux libertés d'opinion dans une enceinte qui les défend.

20 juin 2009 Le Ministre de la défense sahraoui a participé à la deuxième conférence de l'appel de Genève qui regroupe pays et associations pour combattre les mines. Le Polisario a adhéré à cet appel en 2006.

20 juin 2009 Week-end culturel organisé à Mantes la Jolie par l'association franco sahraouie soucieuse de faire connaître et aimer la culture sahraouie.

Juin 2009 Session du Conseil Consultatif des droits de l'homme à Genève, présence importante des associations solidaires et des militants sahraouis.

24 juin 2009 L'envoyé spécial du Secrétaire général, Monsieur Christopher Ross, vient d'entamer une deuxième « tournée » dans la région. Après avoir rencontré le Président Boutéflika et les responsables algériens, il s'est rendu pour la première fois dans les campements sahraouis. Il se dit optimiste.

De janvier à mai, les Français très présents dans les campements

Les membres d'associations françaises de solidarité, des élus ont régulièrement suivi le chemin de Tindouf, ces cinq premiers mois 2009, et ont témoigné par leur présence de la vigueur et de la diversité des solidarités avec les Sahraouis. Présence humanitaire et politique, chaque délégation a été capable d'entretenir au plus près coopérations et témoignages de soutien. Ces nombreux participants ont tous été choqués et meurtris par l'accident dramatique arrivé à trois d'entre eux qui y ont perdu la vie ce 8 mai. Tous en garderont un douloureux souvenir.

C'est Typhaine, avec sa toute jeune association « qord » « Quand l'occident rencontre le désert », qui démarra cette forte présence ! Depuis l'an dernier, où elle avait en charge le groupe des enfants sahraouis accueillis en Loire Atlantique (voir Sahara info 144-145), elle a été à l'initiative de la création de « qord », à vocation culturelle, rassemblant amis et proches. Leur projet démarré en janvier pour réagir au plus près aux besoins des enfants, a été la mise en place d'une ludothèque à l'école du 27 février dans une des salles prêtée par la classe de français du 27 et l'élaboration d'un livret de jeux traditionnels sahraouis. Ce livret presque abouti en mai avec l'appui de la directrice du centre culturel des femmes du 27, Nana Rachid et de l'ingénieur francophone Ali Buya, servira aux animations des groupes d'enfants accueillis en France cet été.

Parallèlement, elle a consacré une partie de son temps à enseigner le français aux jeunes du 27 février, en orientant plutôt cette sensibilisation à des animations culturelles après l'école. En février elle était rejointe par deux professeurs des écoles de l'IUFM du Mans venues en stage découverte, pour préparer au-delà d'autres formations en français.

Une mission du CLSPS (comité de solidarité de Limoges), fut également présente au 27, pour son travail régulier de suivi de la classe de français, projet ancien de cinq ans qui permet la formation à la langue française des élèves volontaires dans les classes primaires de ce campement.

Isabelle Marmet s'y rendit de son côté en février pour reprendre le cours de ses programmes et surtout retrouver ses amis et son cher désert.

Ces petits groupes très habitués au voyage furent rejoints par une centaine d'élus venus de toute la France, pour la majorité d'entre eux d'origine algérienne, emmenés par deux élus de Vitry et d'Ivry, Rabah Lachouri et Sonia Guénine.



Rassemblement au mur de la honte avril 2009.

Reçus par le Président, ils firent en quelques jours la découverte des campements et des conditions de vie des Sahraouis réfugiés. La fête anniversaire de la proclamation de la RASD donna l'occasion à tous les présents de se retrouver et de partager la chaleur stimulante de ces rassemblements festifs.

Ces élus, très impressionnés par l'expérience, sont revenus avec de multiples projets et la volonté, précisée dès leur retour, d'organiser une caravane du ramadan en août prochain. Il faut à cette occasion saluer l'engagement du comité algérien de solidarité avec le peuple sahraoui qui a bien aidé à la réussite de cette mobilisation peu ordinaire en France. Ce 25 février se tenait le traditionnel Marathon des sables, auquel participaient nos amis sportifs venus du midi, Gilles et son fils Nicolas, de Corse, Edouard et bien sûr Marie Frison, présente pour bien d'autres programmes !

En février encore, une délégation du CCFD, composée du responsable des projets au Maghreb-machrek, Hocine Taferrand et d'un des directeurs, Xavier Ricard, rejoignaient plutôt El Aïoun et la ferme bergerie Théodore Monod dont le CCFD est le principal promoteur avec le MAE français et l'AARASD. Ils y retrouvèrent Jean-François Debargue, coopérant en permanence sur le site et toujours très enthousiaste à défendre la cause de la ferme et aujourd'hui, les jardins familiaux. Cette présence remarquée du CCFD, auprès d'un projet ancien de 15 ans va permettre sans doute de mieux coordonner les projets concernant l'élevage et l'agriculture dans les campements.

Ils furent également bien reçus au local de l'ARAPREDESA en présence de ses responsables, Abdelselam, son président et Bachir Moutik, responsable pour la France.

Quelques mois plus tard, se réalisait un projet mûri depuis l'an dernier, celui d'envoyer une voiture pour aider à la gestion des jardins familiaux. Cette belle Nissan d'occasion, partie grâce aux bons soins de l'association ELGID et de son président chauffeur François Médalle, put être acquise grâce à une belle chaîne de solidarité venue principalement du Tarn, Conseil général, Secours populaire, garage de Lescure, comité Figeaction. Avec des moyens modestes mais une grande générosité et un grand déploiement d'énergie, voiture et matériel sont arrivés à bon port, avec la complicité des croissants rouges algériens et sahraouis. Cette voiture emmenait aussi du matériel de reprographie destiné au centre culturel du 27 février pour équiper une salle d'édition, consacrant le nouvel engagement de l'ONG « *L'avenir Social* ».

À noter aussi l'engagement du secours populaire le Loire Atlantique en faveur des jardins familiaux d'El Aioun.

L'association AGIR abcd, de Bourgogne est intervenue cette année auprès des jeunes enseignants de français qui travaillent au collège d'Aoussert, récemment ouvert, pendant quatre semaines.

En avril-mai, les délégations et missions se succédèrent. Pour plusieurs semaines pour le groupe emmené par Elisabeth Peltier et l'association Karen Mann, pour retrouver les partenaires de Dakhla, faire du français au

12 octobre et décharger les quatre tonnes de matériel, destinés à alimenter les projets du centre artisanal de Dakhla, de l'école des handicapés ou encore l'école d'infirmières.

Monique Baron et Colette Blais assuraient à Smara leur traditionnelle session de formation auprès des personnels de santé sahraouis. Avec elles et l'association ERM pays de Loire, se retrouvaient pour deux semaines des militants de Loire Atlantique, de Rezé et de Saint-Nazaire, bien résolus à redynamiser leur comité, avec la présence, d'une conseillère municipale, Madame Patricia Dupré-Cormerais.

Isabelle Saint Paul, journaliste au « *Mon quotidien* », journal d'actualité destiné aux enfants, les accompagnait. Elle avait déjà réalisé l'an dernier un reportage sur les enfants sahraouis accueillis à Vitry et par VVL, elle a redoublé cette année avec plusieurs articles et un beau numéro spécial sur son voyage.

Nous en avons eu de multiples échos et ces articles ont été l'occasion de plusieurs animations et rencontres d'information dans des classes primaires, intéressées par ce sujet fort mal connu.

Se retrouvaient en même temps plusieurs groupes, de Gonfreville, de Paris, du Mans, avec les associations Droit et Solidarité, l'AFASPA, AARASD, Femmes solidaires pour

participer à la « *marche des femmes* » organisée par l'UNFS (Union des femmes sahraouies) le long du mur de défense ou « *mur de la honte* ». La petite vingtaine de français s'est retrouvée au milieu de centaines de militants d'Europe et d'Afrique pour ensemble dénoncer ce mur et le refus du Maroc d'accepter le référendum et un règlement démocratique d'un conflit de 33 ans.

Venaient aussi du Mans et du comité de la Sarthe de l'AARASD, deux jeunes Charles et Julien, animateurs des groupes d'enfants sahraouis, qui se sont tout naturellement retrouvés là-bas en famille, tant les liens tissés pendant ces colonies de vacances créent les amitiés.

Comme l'équipe de Gonfreville venait en mission pour préparer l'arrivée de leur groupe en août et gérer les coopérations du jumelage, l'équipe de Nanterre venait aussi pour retrouver les enfants et préparer attentivement le suivi santé avec une infirmière et un médecin, avec Christine, avec Patrick si familiers des campements Partis tous ensemble vers Dakhla, pour participer aussi au festival de cinéma, tous ne sont pas revenus.



La voiture Nissan au départ d'Albi.



Formation à l'école d'infirmières.

Raïa, Typhaine, Patrick, trois amis, trois personnes de conviction et d'idéal, réunies pour une même ambition : contribuer par leurs engagements à construire un monde plus juste, où les hommes, les peuples et leurs cultures soient respectés. Cet accident, leur mort nous est d'autant plus cruelle.

Ils revenaient tous les trois, conduits par Ali Buya, leur interprète depuis bien longtemps leur ami, du campement de Dakhla. Avec l'équipe de Nanterre, médicale et éducative, ils y étaient venus tout exprès pour préparer l'arrivée des enfants de Jréfia, accueillis en juillet par la ville de Nanterre. Raïa, éducatrice et infirmière, future animatrice du groupe y travaillait avec eux tout naturellement.

Typhaine, dans les campements depuis janvier, pour enseigner le français, s'était jointe à leur groupe, pour suivre le festival de cinéma qui se tenait au même moment à Dakhla. Cet accident nous touche doublement. D'un point de vue humain, comment ne pas être bouleversé par la disparition de trois amis dans la force de leur jeunesse et de leur vie ?

En tant que membres d'une association solidaire avec le peuple sahraoui et sa République-la république arabe sahraouie démocratique- cette mort accidentelle si violente, nous émeut davantage car elle concerne deux pays et deux peuples qui nous sont chers. Puisse leur mort consacrer davantage l'amitié entre nos deux peuples.

Nous nous adressons à leur famille, à leurs proches pour leur dire toute notre compassion et notre affection particulière, leur présenter nos sincères condoléances et leur dire et redire combien l'engagement de Raïa, Typhaine, Patrick était respectable, important et porteur d'une générosité qui ne pourra pas s'oublier. Cette mémoire de leur engagement ne peut pas les remplacer et ne peut aujourd'hui apaiser la douleur de leurs familles et de leurs proches, malheureusement. Elle restera malgré tout ; et c'est dans cette mémoire et dans leur souvenir que nous poursuivrons notre engagement pour un monde plus juste et plus respectueux des peuples et pour ne jamais les oublier.

Régine Villemont, pour tous les Français solidaires avec le peuple sahraoui.

ADHÉSION ET ABONNEMENT 2009

Vous êtes adhérent, vous recevez
régulièrement notre journal...

L'année 2009, l'année de l'affirmation
renouvelée de l'intacte détermination
des Sahraouis à obtenir leur droit à
s'autodéterminer
et à être indépendants, mérite tout
votre engagement !

**Aussi dès ce journal reçu
pas d'hésitation !**

**Renouvelez votre adhésion,
votre abonnement**

Adhérez pour la première fois et
aidez-nous, en vous abonnant,
à faire vivre ce journal qui donne
régulièrement les infos sur la
question du Sahara et sur les
solidarités en France.

**Suite à son voyage dans
les campements sahraouis,
Manu Chao les salue
chaleureusement sur son site
et nous invite
à mieux les connaître
et à ne jamais les oublier.**

www.manuchao.net/news/free-saharawi/index.php

Sahara Info

Bulletin de l'Association des Amis de la RASD
356, rue de Vaugirard 75 015 Paris

Directeur de la publication : **Francis Jacob**
Responsable de rédaction : **Régine Villemont**
Comité de rédaction : **Régine Villemont,
Philippe Riché, Marc Hermange, Gaëlle-Anne
Dolz, Matthieu Liégeois.**
Photographes : **Alain Aumont, Colette Blais,
Monique Sanchez, Michèle Decaster.**

Mise en page : **Matthieu Liégeois**
Imprimé par Triskel Média

juin 2009 « dépôts légal » n° 147

prix de l'abonnement : 14 euros

Numéro de commission Paritaire : **1110 G 87902**

Numéro d'ISSN : **0150-262X**

Abonnez-vous, 4 numéros par an pour 14 €
Recevez toute l'actualité du peuple sahraoui !
Adhésion 2009 : 14 €, 22 € ou 66 €
Devenez un ami de la RASD

Envoyer vos coordonnées et votre règlement à
(Pensez à séparer l'adhésion et de l'abonnement)

CCP 19 303 94 K PARIS

AARASD 356 Rue de Vaugirard 75 015 Paris



Ateliers pour les « nouveaux jardiniers » et Jean-françois dans la serre aux tomates d'El Aïoun, avril 2009.



La dernière mission de Monique Baron !

Ancienne formatrice en Ecole d'infirmières, elle devint
cadre infirmier au CHU de Nantes et a rejoint l'équipe
d'Enfants Réfugiés du Monde en mission dans les
camps de réfugiés sahraouis, au moment de son
départ en retraite en 1994. Dans les camps, elle a
participé à la mise en place de l'école d'infirmières
et à l'élaboration du programme de formation sur 3
ans. Depuis, elle appuie l'équipe de l'école de toute
sa compétence. Au fil de ces 15 années, 160 infir-
mières, infirmiers ont été diplômés et travaillent
dans les structures de santé. En 2002, à la demande
des autorités sahraouies, elle a mis en place une
spécialisation de sages-femmes après la formation
infirmière. 24 sages-femmes ont été ainsi formées et
sont en poste. Lors de la remise des diplômes ce
20 mai, le premier ministre Abdelkader ainsi que le
Ministre de la santé sahraoui ont chaleureusement
remercié Monique pour cet engagement et ont salué
ses grandes qualités professionnelles mises au service
des Sahraouis. Monique très émue leur a dit combien
l'école et son équipe allaient lui manquer mais qu'elle
continuerait à œuvrer pour l'école et à défendre leur
cause. Des applaudissements nourris et très chaleu-
reux ont clôturé cette cérémonie empreinte d'une
profonde et sincère émotion.



Le groupe Europe Ecologie sollicité par le collectif européen « *Western Sahara resource Watch* » a répondu avant le scrutin européen de manière très attentive : « *Les Verts, le Parti Vert européen et le groupe Verts/ALE au Parlement européen ont toujours soutenu le respect des droits du peuple sahraoui, et notamment leur droit à l'autodétermination.* »



Rennes,

Le 2 juin 2009

À Marie Frison, Western Sahara Resource Watch

Madame,

Je tiens à vous remercier pour l'attention que vous portez à la campagne des européennes, et notamment aux propositions d'Europe écologie.

Vous connaissez peut-être déjà, au moins pour partie, nos positions sur la question du Sahara occidental. Les Verts, le Parti Vert Européen, et le groupe Verts/ALE au Parlement européen ont toujours défendu le respect des droits du peuple Sahraoui, et notamment leur droit à l'autodétermination. Le Sahara Occidental est en effet peut-être la dernière colonie d'Afrique, étant passé de l'oppression espagnole à l'oppression marocaine en 1975. Nous avons toujours dénoncé les violations des droits de l'homme dans ce territoire et exigeons le respect des résolutions de l'ONU. Nous estimons donc urgent l'organisation d'un référendum d'autodétermination libre et regrettons l'inertie de l'ONU et la paralysie de Mirarso face à l'attitude du pouvoir marocain. Nous souhaitons également une politique plus claire de la part de l'Union européenne, qui doit devenir un acteur fort dans l'application des résolutions de l'ONU, au lieu de fermer les yeux et de collaborer avec le pouvoir marocain.

Sur la question des droits de pêche au large des côtes sahraouie, le groupe Vert/ALE avait déposé deux amendements au rapport Varela en 2006 visant à exclure explicitement les eaux territoriales du Sahara Occidental des accords de pêche avec le Maroc. Ces eaux territoriales n'appartiennent en effet pas au Maroc. Nous regrettons fortement que ces amendements aient été rejetés et estimons que l'accord de pêche entre le Maroc et l'Union européenne viole le droit international. Nous continuons cependant à défendre l'idée que tout arrangement économique concernant ce territoire doit profiter au peuple Sahraoui. Les futurs députés européens d'Europe écologie travailleront donc à mettre fin au pillage des ressources du Sahara occidental.

Pour en savoir plus sur nos propositions, vous pouvez lire ces deux résolutions du Parti Vert Européen :

http://www.europeangreens.org/cms/default/dokbin/254/254351_out_of_the_in_passe_a_resolution_for_west@en.pdf

http://www.europeangreens.org/cms/default/dokbin/177/177321_on_better_fishing_deals_for_africa@en.pdf

Pour avoir un aperçu plus global sur les positions d'Europe écologie vous trouverez notre programme à cette adresse :

<http://www.europeecologie.fr/programme>

Nous espérons avoir répondu à vos interrogations.

Bien cordialement,

L'équipe d'Europe écologie

europe-ecologie.fr

Rassemblement pour une Europe Écologiste

6 rue du Chaudron, 75010 Paris | Tél. 01 53 19 53 00 | courriel presse@europeecologie.fr

Une nombreuse et significative, délégation algérienne est venue en avril 2009, à la rencontre des associations et élus français. Parlementaire, président du groupe d'amitié avec la RASD, Président du Croissant Rouge algérien, maire d'Alger, Président et militants du CNASPS, journalistes etc Reçus à l'Assemblée par le député Jean-Paul Lecoq et par Jacques Myard, ils ont également rencontré les principaux partis (PS, PC, UMP), des associations solidaires (AARASD, AFASPA, Droit et solidarité) et le CCFD ; le maire de Vitry les reçut en mairie. Une conférence-débat organisée au centre culturel algérien autour de l'intervention de l'universitaire algérienne, madame Maya Salhi et d'Omar Mansour, représentant en France du Polisario, clôtura ce programme.

Rubriques journaux

« **Mon quotidien** » quotidien destiné aux 10-14 ans consacre un numéro spécial aux campements sahraouis « *Avec les Sahraouis, peuple sans pays* » numéro 3764, ne manquez pas son site www.monJTquotidien.com et découvrez le reportage vidéo sur le voyage d'Isabelle Saint Paul au Sahara. **À découvrir le journal de l'ONG « L'Avenir social » « L'être solidaire ».**

Des élus prennent position

Le député Jean Paul Lecoq, membre du Conseil de l'Europe, a déposé en mai 2009, avec plusieurs de ses collègues un projet de résolution auprès de l'Assemblée du Conseil en vue de réaliser « *un rapport sur la situation des droits de l'homme dans les territoires occupés par le Maroc au Sahara occidental* ».

Madame Marietta Karamanli, député de la Sarthe vient d'adresser une question écrite à l'Assemblée ce 9 juin 2009 au Ministre des Affaires étrangères et européennes, Monsieur Bernard Kouchner. Après avoir rappelé le contexte, les dernières résolutions de l'ONU et la délégation parlementaire européenne, Madame Karamanli demande au Ministre « *Elle lui demande de bien vouloir lui faire connaître les initiatives que le gouvernement entend prendre en vue d'assurer un règlement politique de la question du Sahara occidental et de garantir le respect des droits de l'homme dans la région* ».

Bienvenue aux enfants

Les 114 enfants sahraouis accueillis cette année en France sont en route, chaque point d'accueil va leur réserver le meilleur des vacances possible. Bienvenue aux nouvelles villes et associations qui viennent ou reviennent dans cette belle chaîne de la solidarité, Vierzon, Ivry, Salem, Annonay et merci aux « *anciens* » de leur fidélité.

Agenda

Conférence à l'Université de Poitiers à l'initiative d'un groupe d'étudiants en sciences politiques qui viennent de rentrer de mission dans les campements le 7 mai 2009, en présence d'un public fourni.

Le comité de Limoges fête ses dix ans ce mois de juillet et organise à cette occasion une conférence sur l'enseignement du français en RASD avec la participation de la Ministre de l'enseignement sahraoui.

Une expo photo « Sahraouis, les exilés des sables » de Maurice Cuquel, visa pour l'image, nous contacter pour toute info.